

Mobilisation des fonds FEDER

Exercices 2021 - 2027

***Contribution de la coordination régionale
« Initiative Nouvelle Aquitaine »***

***en faveur de la création, de la reprise et du primo
développement des entreprises régionales***

Septembre 2019

SOMMAIRE

1. Présentation des plateformes Initiative

- Qu'est-ce qu'une plateforme Initiative..... p 3
- Liste des 16 plateformes du réseau Initiative Nouvelle Aquitaine..... p 5
- Les résultats sur les cinq dernières années (2014-2018)..... p 6

2. Initiative Nouvelle Aquitaine : la coordination régionale des plateformes

- Objectifs..... p 8
- Gouvernance et animation..... p 8
- Les principales actions..... p 9
- Focus sur la gestion et le pilotage des fonds de prêts régionaux FEDER p 9

3. Mobilisation du réseau Initiative en Nouvelle-Aquitaine en faveur du renouvellement du tissu économique régional sur la période 2021-2027

- La création d'entreprise p 11
- La reprise d'entreprise p 12
- L'accompagnement des sites en mutation économique p 13
- Le soutien à la création d'activité par les publics en difficulté p 14
- La croissance p 14
- L'aménagement du territoire..... p 15
- L'innovation..... p 15
- L'installation agricole pour les non éligibles à la DJA (Fonds IANA)..... p 16

Conclusion p 17

1. Présentation des plateformes Initiative

• Qu'est-ce qu'une plateforme Initiative

Une plateforme Initiative a pour objectif principal de favoriser l'accompagnement et le financement des entreprises en création, reprise et croissance sur son territoire, avec un taux de pérennité bien supérieur à la moyenne (91%). Elle peut prendre appui sur des institutions déjà existantes (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Comité d'expansion, etc.) ou être autonome.

Les 217 plateformes du réseau Initiative représentent le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprises en France, et sont regroupées au sein du réseau Initiative France.

Créé en 1985, le réseau Initiative s'est toujours appuyé sur les partenaires publics et privés. C'est pourquoi, la vie économique locale est directement intégrée au sein des plateformes qui sont naturellement en phase avec les spécificités des territoires.

Au cours de ces 30 années, les plateformes ont su s'adapter à leur environnement en soutien aux politiques de développement économique locales. Leur atout, c'est d'apporter ce qui manque à la plupart des entrepreneurs : une relation de confiance basée sur leur capacité à porter un projet, un apport personnel suffisant pour accéder au financement bancaire (par le prêt d'honneur), une expertise gratuite de leur projet par des professionnels (réunis au sein d'un comité d'agrément), un soutien durant leurs premières années d'activité (par un suivi et un parrainage) ainsi qu'une insertion et un ancrage territorial (accueil au sein des Clubs de créateurs/repreneurs).

En 30 ans d'activité, le bilan est très positif, avec plus de 200 000 projets financés qui ont généré plus de 450 000 emplois. La région Nouvelle Aquitaine participe pleinement à cette réussite : les plateformes du territoire assurent près de 8% de l'activité globale du réseau.

➤ Les missions du réseau Initiative

- Organiser une collaboration entre les collectivités, les opérateurs institutionnels et les entreprises pour créer un environnement favorable au développement de l'initiative économique et des emplois nouveaux.
- Fédérer et accompagner les 217 plateformes sur le territoire national et l'Outre-mer.
- Assurer une fonction de garant de la qualité des services apportés et de représentation de ses adhérents, sous la forme d'une démarche qualité ayant pour objectif de garantir le professionnalisme du mouvement aux entrepreneurs, aux prescripteurs et aux financeurs (respect de la norme AFNOR NF X50-771).
- Intégrer une vision prospective des évolutions économiques structurelles par une veille stratégique.

➤ Le rôle principal des plateformes Initiative

- Mobiliser des fonds publics et privés pour financer, sous forme de prêts d'honneur sans intérêt ni caution personnelle, la création, la reprise et la croissance d'entreprises, en renforçant ainsi les fonds propres des porteurs de projet et en facilitant leur accès aux prêts bancaires.
- En ce qui concerne la création d'entreprise, l'intervention de la plateforme est essentielle pour permettre aux bénéficiaires, en phase d'amorçage, de mobiliser la ressource bancaire.

Un financement : le prêt d'honneur

Le fonds de prêt constitué de dotations de financeurs publics et privés, permet l'octroi de prêts d'honneur – sans intérêt ni garantie personnelle – aux créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises, destinés au renforcement de leur apport personnel. Selon les structures, le prêt est compris entre 1 500 et 100 000 € ; il se module également en fonction de la cible et du territoire concerné.

Un **comité d'agrément, composé d'experts et d'acteurs du tissu économique et institutionnel local**, examine, en toute confidentialité, chaque demande et décide de l'attribution du prêt, après audition du porteur de projet et examen d'un dossier type harmonisé au niveau national.

L'agrément d'un projet par la plateforme Initiative constitue un « label » de qualité, une reconnaissance qui facilite l'accès à d'autres financements. L'expertise et le financement d'une entreprise par une plateforme Initiative permettent un véritable **effet levier** en démultipliant les financements de l'entrepreneur : en 2018, pour 1 € de prêt d'honneur accordé, environ 7,8 € de prêt bancaire ont été mobilisés.

Un accompagnement professionnel avant et après la création de l'entreprise en partenariat avec les acteurs économiques locaux

En collaboration avec les structures d'accompagnement, aux premiers rangs desquelles figurent les chambres consulaires, la plateforme accueille, conseille et oriente l'entrepreneur dans le montage et l'expertise de son projet. Après la création, elle coordonne le suivi de l'entreprise afin de favoriser sa pérennité. Elle réalise un suivi post création et met en place un parrainage (dirigeant, cadre, expert, etc.). L'objectif du parrainage est d'accroître les chances de réussite du créateur ou du repreneur et d'assurer la pérennité de l'entreprise sur la durée du prêt.

Un travail constant en partenariat

Chaque plateforme Initiative développe une capacité d'expertise propre et anime un réseau local de partenaires. A cet effet, elle rassemble les acteurs économiques et institutionnels locaux soucieux d'encourager et de développer sur leur territoire l'initiative individuelle et la création d'emplois. **Elle mobilise des professionnels venus de tous les horizons** : entreprises privées ou publiques, banques, administrations, cabinets d'expertise comptable, avocats, notaires, assureurs, chambres consulaires etc. **L'engagement personnel et bénévole de ses membres et partenaires constitue la clé de sa réussite et permet une action adaptée à la réalité économique locale.** Il est de surcroît exigé sur les dossiers examinés la plus extrême confidentialité.

- **Liste des 16 plateformes du réseau Initiative Nouvelle Aquitaine**

Plateforme	Président	Directeur-trice/ Animateur-trice	Adresse
INITIATIVE BEARN	PALLU Philippe	CANTON Jean-Michel	11 rue de Solférino 64 000 PAU
INITIATIVE CHARENTE	DEMONT Jean-Michel	AUXIRE véronique	Ateliers Magélis 1 rue de Saintes 16 000 ANGOULEME
INITIATIVE CHARENTE MARITIME	LEPOUTRE Martin	MITARD Céline	Maison de la Charente-Maritime 49 avenue Aristide Briand 17 000 LA ROCHELLE
INITIATIVE CORREZE	FILHOL Jean-Claude COURTEILLE Alain	BARLOT Sylvie	10 avenue du Maréchal Leclerc 19 100 BRIVE-LA-GAILLARDE
INITIATIVE CREUSE	GIRARD François	GRZELACK Gaele BOURZAT Jacques	8 avenue d'Auvergne 23 000 GUERET
INITIATIVE GARONNE	DELPY Jean Bernard	FOULOU Patricia	35 rue Léopold Faye 47 200 MARMANDE
INITIATIVE GIRONDE	BOYRIE Gérard	QUERTINMONT Philippe	Centre d'Innovation et de Formation Avenue Jean Alfonséa 33 270 FLOIRAC
INITIATIVE HAUTE VIENNE	FILLET Jacques	RODRIGUES Carlos	16 place Jourdan 87 011 LIMOGES
INITIATIVE INNOV LIMOUSIN	FILLET Jacques		4 allée Duke Ellington 87 000 LIMOGES
INITIATIVE LANDES	BERNADET Laurent	MORALES Sophie	293 avenue du Maréchal Foch BP 137 40 003 MONT-DE-MARSAN CEDEX
INITIATIVE LOT ET GARONNE	RECONDO Christian	RECOUR Gilles	Technopole Agropole - BP 112 47 931 AGEN CEDEX 9
BULTZA INITIATIVE PAYS BASQUE	ROBINE Christian	MARTINEZ Charles	25 boulevard d'Aritxague 64 100 BAYONNE
INITIATIVE PERIGORD	CONTE Michel	GAUMET François	295 boulevard des Saveurs Pôle Interconsulaire - Cré@vallée Nord 24 660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
INITIATIVE VIENNE	VOISIN Patrick	BRETAUDEAU Virginie	2 avenue Galilée – BP 30153 86961 FUTUROSCOPE CEDEX
NOUVELLE AQUITAINE AMORCAGE	LAVERSANNE René	ESTIENNE Bernard	162 avenue du Docteur Schweitzer 33 600 PESSAC
INITIATIVE DEUX SEVRES	ANTONI Jean-Dominique	LOUVET Bruno	5 avenue de Limoges 79 000 NIORT

- **Les résultats sur les cinq dernières années (2014-2018)**

Sur la période 2014-2018, les 16 plateformes du réseau Initiative en Nouvelle-Aquitaine ont représenté :

- près de **7 000 entreprises** soutenues
- plus de **17 000 emplois** créés ou préservés
- **70 millions d'euros** de prêts d'honneur mobilisés

Pour l'année 2018, ce sont **1 324 entreprises** qui ont été soutenues pour un montant de **15,5 millions d'euros** de prêts d'honneur accordés (dont 1 million d'euros de prêts à taux zéro issus de la Caisse des Dépôts) et **3 661 emplois créés ou maintenus** au sein de la région Nouvelle Aquitaine, contribuant ainsi à injecter **118,5 millions d'euros** dans l'économie régionale au travers des prêts bancaires adossés.

En Nouvelle-Aquitaine, les 16 plateformes Initiative mobilisent sur l'ensemble de la région un réseau partenarial fort, composé de :

- **57 collaborateurs**
- **245 administrateurs**
- 779 professionnels au sein des **43 comités d'agrément**
- **265 parrains**, chefs d'entreprises ou seniors actifs

Ce sont plus de **1 120 bénévoles**, animés par la même éthique et partageant les mêmes valeurs, qui sont mobilisés par les plateformes Initiative au service du développement économique du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau est organisé autour de 43 comités d'agrément locaux, 26 antennes locales et 31 permanences.

➤ **Aquitaine Transmission**

Le réseau Initiative a déployé le fonds « Aquitaine Transmission », qui permet aux plateformes Initiative et aux associations du Réseau Entreprendre de délivrer des prêts d'honneur compris **entre 2 500 et 7 500 €** dès lors qu'un premier prêt d'honneur sur fonds propres a été accordé au repreneur.

Depuis 2005, la mise en place du fonds « Aquitaine Transmission », géré par Initiative Périgord au titre de la coordination régionale Aquitaine, facilite chaque année la transmission d'**une centaine** d'entreprises.

➤ **Aquitaine Transmission Tourisme**

Depuis 2008, la création du fonds « **Aquitaine Transmission Tourisme** » a permis aux deux réseaux Initiative et Entreprendre d'accorder au sein de chacun de leur comité d'engagement un prêt d'honneur complémentaire compris **entre 5 000 et 15 000 €**. Sont concernées les cessions d'hébergement touristiques pour cause de départ à la retraite de l'exploitant.

➤ **Limousin Transmission**

Le fonds Limousin Transmission a été mis en place en 2009. Le montant du prêt Limousin Transmission est compris entre **3 000 et 25 000 € (40 000 € pour les repreneuses)**. Ce prêt doit être couplé avec un prêt d'honneur octroyé par une plateforme du réseau Initiative France ou du Réseau Entreprendre. En 2018, ce fonds a facilité la transmission de près de **70 entreprises** pour un total de **590 000 € engagés**.

➤ **Entrepreneuriat féminin**

L'ex région Poitou-Charentes a mis en place un fonds dévolu à l'entrepreneuriat féminin géré par Initiative Poitou-Charentes. Il a permis de soutenir **55 porteuses** de projet en 3 ans pour un montant cumulé de **355 000 € engagés**.

➤ **Fonds agricole**

Enfin, depuis 2015, le fonds dévolu à l'installation agricole mis en place à titre expérimental par Initiative Périgord (pour les non éligibles à la Dotation Jeunes Agriculteurs) a été régionalisé à la demande du Conseil Régional.

En 2018, **102 prêts d'honneur** ont été accordés pour **1,8 millions d'euros** lesquels ont été adossés à **8,4 millions d'euros de prêts bancaires**.

Grâce à un fort partenariat entre le Conseil Régional, le réseau des Chambres d'agriculture et le réseau Initiative, depuis sa création en septembre 2010, le Fonds IANA a financé près de **450 projets** avec un taux de pérennité de **97% à 3 ans**.

2. Initiative Nouvelle Aquitaine : la coordination régionale des plateformes

Pour s'adapter à l'extension du réseau et répondre aux enjeux de la décentralisation, le réseau Initiative France a inscrit la régionalisation comme l'un de ses axes stratégiques. Les plateformes Initiative de la région Nouvelle-Aquitaine ont ainsi créé le 6 novembre 2015 une association régionale, Initiative Nouvelle Aquitaine.

- **Objectifs**

Initiative Nouvelle Aquitaine a pour principaux objectifs :

- la représentation des plateformes Initiative auprès des financeurs publics de la région et le développement de nouvelles actions visant à favoriser le financement des fonds de prêts et de l'ingénierie financière l'accompagnant,
- le développement des relations et du partenariat au niveau régional avec les réseaux économiques privés (banques, entreprises, professions libérales, syndicats professionnels, etc.),
- la promotion et l'expertise des plateformes Initiative dans les programmes de soutien à la création d'entreprise au sein de la région,
- l'aide au développement du réseau, à la promotion de ses valeurs et à sa communication,
- une fonction de veille : respect de l'éthique et de l'activité des plateformes Initiative,
- la représentation de la région au niveau du réseau Initiative France,
- la mise en œuvre de toute action utile aux plateformes en vue de mener leurs missions à bien.

- **Gouvernance et animation**

Les membres de l'association sont les plateformes Initiative, associations adhérentes à Initiative France, implantées sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine.

L'association est composée d'un bureau de cinq membres :

- Président, Michel CONTE (Président d'Initiative Périgord)
- Vice-président, Martin LEPOUTRE (Président d'Initiative Charente-Maritime)
- Vice-président, Jean-Michel DEMONT (Président d'Initiative Charente)
- Secrétaire, Christian RECONDO (Président d'Initiative Lot-et-Garonne)
- Trésorier, Jacques FILLET (Président d'Initiative Haute-Vienne)

La coordination régionale s'est structurée en 2019 avec la création d'un premier poste salarié de Déléguée régionale, en la personne de Cécile KATLAMA, qui intervient avec l'appui des directeurs des plateformes de la région.

- **Les principales actions**

- Fédération des 16 plateformes Initiative de la région
- Mise en place de rencontres périodiques avec les financeurs locaux
- Initiation de partenariats privés
- Accompagnement au déploiement des prêts d'honneur primo-croissance
- Régionalisation au 1er janvier 2016 du fonds dévolu à l'installation agricole mis en place en Dordogne à titre expérimental en septembre 2010, et montée en puissance de ce fonds régional
- Coordination des réponses à l'Appel à projets « Accompagnement des porteurs et porteuses de projet à la création et reprise de TPE » du Conseil Régional
- Réponse au marché public concernant la mobilisation du FEDER et mise en œuvre du marché
- Extension de l'offre de service Nouvelle Aquitaine Amorçage
- Présence et promotion des dispositifs gérés au sein de salons spécialisés locaux, régionaux et nationaux
- Participation à de grandes conférences au plan régional et/ou national
- Déclinaison du plan stratégique du réseau Initiative France pour la période 2014-2020 et participation à la préparation du prochain plan stratégique
- Mise en place d'un plan de communication et adoption de la marque Initiative
- Harmonisation des bilans et comptes de résultats (selon la norme comptable d'Initiative France)
- Harmonisation des méthodes de recouvrement
- Harmonisation progressive de l'offre de services
- Présence dans les instances régionales où s'élaborent les stratégies d'intervention publique en faveur de la création/reprise d'entreprises ainsi que de leur croissance
- Application du logiciel national IP2.0
- Adoption de la promesse de marque « Initiative »

- **Focus sur la gestion et le pilotage des fonds de prêts régionaux FEDER**

Afin de favoriser la création, la reprise et le développement d'activités sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional a manifesté sa volonté de favoriser le prêt d'honneur qui permet de démultiplier les sommes investies grâce à leur effet levier sur les prêts bancaires. Dans cette optique, la Région a lancé un marché public en 2018 afin de sélectionner un prestataire chargé de la mise en œuvre des prêts d'honneur.

Ce marché a abouti à la sélection d'Initiative Nouvelle Aquitaine sur deux lots : la création/reprise d'activités traditionnelles (lot 1) et le développement des activités traditionnelles (lot 2). Sur la base de ce marché, des crédits européens (FEDER) ont vocation à doter les fonds de prêts d'honneur qui sont distribués sur le territoire Nouvelle-Aquitaine.

14 plateformes du territoire et 4 associations du réseau Entreprendre peuvent mobiliser ces fonds, pour un montant cumulé de **7 millions d'euros** à accorder jusqu'à fin 2022.

Initiative Nouvelle-Aquitaine intervient sur les actions suivantes :

- Suivi du partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine (autorité de gestion du FEDER)
- Promotion du dispositif auprès des plateformes Initiative et des associations du réseau Entreprendre
- Définition des procédures de mobilisation des fonds par les réseaux Initiative et Entreprendre
- Rédaction des modèles de contrat de prêt et autres pièces nécessaires à la mobilisation des fonds
- Validation des demandes de prêts FEDER
- Back office des prêts FEDER (décaissements, recouvrement...)
- Pilotage et gestion des fonds (5 M€ sur la création/reprise et 2 M€ sur le développement sur la période 2019-2022 représentant plus de 800 dossiers par an en rythme de croisière)
- Reporting des opérations

Initiative Nouvelle Aquitaine participe de même à la mobilisation du Fonds Initiative Agri Nouvelle Aquitaine dont la gestion historique est assurée par Initiative Périgord depuis sa création en septembre 2010.

Ce fonds bénéficie de dotations de **3 millions d'euros** au titre de l'actuelle programmation du FEDER qui en revanche, doivent être fléchés exclusivement sur le territoire de l'ex Aquitaine.

3. Mobilisation du réseau Initiative en Nouvelle-Aquitaine en faveur du renouvellement du tissu économique régional sur la période 2021-2027

La région Nouvelle-Aquitaine doit faire à de multiples enjeux : création d'activités, structuration de pôles de compétitivité régionaux, mobilisation de l'intelligence économique, mise en place d'outils financiers de proximité, intégration des technologies de l'information et la communication, éclosion d'activités dans l'économie sociale et solidaire, intégration de la dimension internationale, innovation et valorisation de la recherche y compris et surtout dans sa dimension territoriale, développement durable, développement autour des principaux acteurs industriels d'un tissu de TPE ciblées sur la maintenance et la sous-traitance dans l'idée de créer des grappes d'entreprises, politique de la ville, réintroduction de nouveaux acteurs dans l'économie productive, facilitation de l'installation agricole pour les non éligibles à la DJA...).

Face à ces enjeux, les plateformes Initiative envisagent d'apporter leur contribution au renouvellement durable du tissu économique régional sur 8 axes :

- la création d'entreprise,
- la reprise d'entreprise,
- l'accompagnement des sites en mutation économique,
- le soutien à la création d'activité par les publics en difficulté,
- la croissance, avec un focus sur les entreprises créées ou reprises dans la tranche charnière des 3 à 7 ans,
- l'aménagement du territoire (en particulier, la revitalisation du milieu rural en voie de désertification et la revitalisation des quartiers urbains classés prioritaires)
- l'innovation technologique, commerciale, partenariale et, surtout, territoriale,
- l'installation agricole pour les non éligibles à la DJA.

• **La création d'entreprise**

La création d'entreprise demeure le cœur de cible de l'action développée tant en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national par le réseau Initiative France.

En effet, Initiative France est le premier réseau associatif d'appui et de financement de la création d'entreprise, en étant présent sur plus de **4,5% de l'ensemble de la création** d'entreprises en France (hors micro-entrepreneurs) et sur près de **25% de projets bancarisés**.

La création d'entreprise représente 59% de l'activité nationale d'Initiative France et **53,5% en Nouvelle-Aquitaine**, où la reprise d'entreprise est devenue une priorité régionale compte-tenu de la démographie des chefs d'entreprises.

Néanmoins, le positionnement sur la création est indispensable, surtout en cette période de mutation économique, car il permet :

- d'aider les demandeurs d'emplois à créer leur activité et leur propre emploi,

- d'initier, sur les territoires concernés, des activités novatrices indispensables pour engager ces mêmes territoires dans une démarche de progrès,
- de faciliter l'émergence d'activités tertiaires (services aux personnes et aux entreprises) difficilement bancarisables,
- de mettre en place des actions volontaristes pour cibler l'entrepreneuriat féminin.

➤ **Proposition**

Il est proposé de poursuivre la mobilisation du FEDER en soutien à la création d'entreprise.

• **La reprise d'entreprise**

Le soutien à la reprise d'entreprise est une volonté à la fois nationale et régionale :

- Initiative France l'a inscrit dans sa stratégie pour la période 2014-2020,
- c'est une priorité qui a conduit la Région Aquitaine à mettre en place un Plan Régional d'aide à la Transmission dès 2006 et en 2009 en Limousin,
- c'est un axe d'intervention fort de la coordination régionale des plateformes Initiative.

Les plateformes de Nouvelle-Aquitaine ont soutenu plus de **4,5%** des créations/reprises d'entreprises de la région en 2018. La qualité de l'offre de services des plateformes Initiative et leur aptitude à traiter les dossiers de créateurs et repreneurs d'entreprises sont reconnues et justifiées à la fois par le taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées (plus de 86%) et par leur rôle en matière de consolidation des projets via l'effet levier généré vis-à-vis des prêts bancaires (pour 1 € de prêt d'honneur **9,9 € de prêt bancaire** sont levés).

Depuis quelques années, la part des projets de reprise d'entreprises financés par les plateformes Initiative Nouvelle Aquitaine a augmenté (**42,7%** des projets financés en 2018).

Pour 2018, au niveau national, 33 % des entreprises aidées par les plateformes Initiative sont des reprises. Le montant moyen du prêt d'honneur octroyé dans le cadre d'une reprise est supérieur à celui accordé dans le cadre de la création. Le nombre d'emplois générés est également plus important. En revanche, il est nécessaire de préciser que l'étude des dossiers de reprise d'entreprise nécessite une expertise plus pointue que les dossiers de création.

Le soutien à la reprise d'entreprise permet de maintenir le tissu économique local, afin d'éviter sa désertification et la perte de certains savoir-faire.

➤ **Proposition**

Les plateformes Initiative, en tant que composantes du développement économique local, sont des structures territorialisées efficaces pour le soutien à la reprise d'entreprise.

En revanche, dans une stratégie d'ouverture plus formelle à la reprise d'entreprise sur la durée, il apparaît nécessaire de consolider les fonds de prêt d'honneur en conséquence, afin d'augmenter les capacités financières des plateformes Initiative et de répondre ainsi à la demande.

Nous pouvons par exemple proposer :

- la pérennisation d'Aquitaine Transmission ainsi que du fonds Limousin Transmission, sur la période 2021-2027, dont la vocation est d'amplifier le prêt d'honneur accordé par les plateformes Initiative au travers de la délivrance d'un second prêt d'honneur ; corolairement il faudra prévoir de renforcer les fonds de prêt d'honneur pour les plateformes de l'ex région Poitou-Charentes qui ne disposait pas de fonds régional,
- la promotion du fonds régional « Aquitaine Transmission Tourisme »,
- et surtout, le renforcement des budgets d'accompagnement des plateformes Initiative.

Enfin, il est nécessaire de prendre en compte le fait que la spécificité de l'expertise de ces dossiers engendre un **coût supplémentaire pour les plateformes Initiative** (près du double de celui de la création).

- **L'accompagnement des sites en mutation économique**

Au plan national, un tiers des plateformes Initiative ont été créées suite à une crise économique liée à la fermeture d'un site industriel. La création d'entreprise n'apparaît pas en premier plan pour redynamiser l'économie et l'emploi des territoires, elle est seulement présente dans le cadre du plan de revitalisation. Les plateformes Initiative ne sont pas identifiées spontanément parmi les opérateurs susceptibles d'agir pour accompagner la **redynamisation et la conversion de ces territoires**, alors que ce sont des acteurs reconnus du développement économique local.

➤ **Proposition afin de mieux mobiliser les ressources du réseau**

Le savoir-faire des plateformes Initiative leur permet de contribuer au développement des zones économiques fragilisées et au renouvellement du tissu économique local, notamment par le soutien aux créateurs et/ou repreneurs d'entreprise identifiés au sein des entreprises restructurées sous la forme d'un prêt d'honneur leur permettant de renforcer leur apport personnel. La collecte de dotations, issues des groupes restructurés, permettrait également de renforcer les fonds de prêts et les budgets d'accompagnement des plateformes Initiative concernées.

Bien évidemment, des avances remboursables pourront aussi être accordées aux entreprises matures des périmètres concernés qui créent des emplois en CDI.

L'objectif des plateformes Initiative est d'être identifiées **en amont des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)** mis en œuvre au même titre que les partenaires classiques, d'autant plus que le fonctionnement même des plateformes Initiative s'appuie sur un large partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement économique du territoire, les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les partenaires bancaires et les autres opérateurs de la création d'entreprise.

Faire connaître et intégrer les plateformes Initiative en amont au sein des Plans de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre présente l'intérêt de les impliquer davantage dans le développement économique local tout en leur permettant de consolider leurs fonds de prêts d'honneur.

A titre d'illustration, en Dordogne, Initiative Périgord a été désignée par la Préfecture pour être maître d'œuvre de plusieurs plans de revitalisation :

- Bergerac NC à Bergerac (105 emplois à recréer)
- Condat Papier au Lardin (136 emplois à recréer)
- CCL Label à Périgueux (31 emplois à recréer)

- **Le soutien à la création d'activité par les publics en difficulté**

Les plateformes Initiative aident quotidiennement des créateurs d'entreprise éloignés de l'emploi. C'est une véritable action en matière d'insertion par l'économique qui doit être reconnue en tant que telle. La reconnaissance de cette action est importante pour chaque territoire et passe nécessairement par un soutien apporté au fonds de prêt d'honneur ainsi qu'au fonds d'accompagnement. Le réseau a fait ses preuves en Nouvelle-Aquitaine dans la mobilisation de dispositifs type « EDEN » et maintenant « Prêt à Taux Zéro » (anciennement NACRE) ou « AGEFIPH ». Une implication des plateformes Initiative dans la politique de la ville pour faire émerger des projets à vocation économique dans les quartiers sensibles devient également une ardente nécessité.

➤ **Proposition**

Il convient de faire en sorte, avec les pilotes régionaux (DIRECCTE et BPI), de privilégier le soutien aux organismes qui génèrent le meilleur taux de transformation vers la création effective d'activité.

- **La croissance**

La réflexion engagée est identique à celle de la reprise d'entreprise, même si elle ne concerne pour l'instant que 3,5% des entreprises soutenues par les plateformes Initiative en Nouvelle-Aquitaine. Elle doit prendre en compte aussi la spécificité du besoin de renforcement de fonds propres des chefs d'entreprises de TPE/PME engagés dans une démarche de croissance de leur chiffre d'affaires au cours de périodes charnières où doivent être financés le plus souvent, à la fois des investissements de mise aux normes, des investissements de productivité et, toujours, l'augmentation du BFR (Besoin en Fonds de Roulement).

Il constitue néanmoins un axe de réflexion prioritaire pour la coordination régionale des plateformes Initiative car le soutien aux entreprises en phase de primo-croissance permet de pérenniser les entreprises et les emplois sur un territoire et ce, particulièrement en milieu rural ou sur les zones en voie de désertification.

Toutefois, le financement des projets de croissance d'entreprises âgées entre 3 et 7 ans devra être à nouveau prévu sur des enveloppes nouvelles fléchées.

➤ **Proposition**

Il est proposé :

- la poursuite du fonds FEDER développement adossé aux plateformes Initiative territorialisées sur la programmation à venir,
- un renforcement du budget d'accompagnement pour les dossiers primo-croissance.

• **L'aménagement du territoire**

Une intervention devra être engagée plus franchement en faveur :

- **des territoires politique de la ville** : Initiative Nouvelle Aquitaine propose, de manière partenariale, de s'impliquer dans l'émergence de nouvelles activités économiques sur ou à proximité des quartiers ciblés et de contractualiser avec les intercommunalités concernées souvent maître d'ouvrage de ces opérations,
- **du maintien des dernières activités en milieu rural** au travers de la montée en puissance du fonds régional dévolu à l'installation agricole (IANA), du financement des points multiservices ruraux, de l'accompagnement des professions médicales au sein, ou non, de maisons médicales cantonales.

➤ **Proposition**

Pour financer les activités précitées, nos plateformes devront abaisser les ratios habituellement appliqués en matière de pourcentage fonds propres/capitaux empruntés et donc, mobiliser des enveloppes financières spécifiques issues de la politique de la ville et de l'aménagement rural (prioritairement sur ces Zones de Revitalisation Rurale).

• **L'innovation**

Le réseau Initiative Nouvelle Aquitaine, dans sa mission de renouvellement durable du tissu économique régional, doit se positionner sur les projets innovants qu'ils soient en création ou en reprise pour plusieurs raisons :

- ils sont générateurs d'attractivité et de développement,
- ils font appel à une main d'œuvre qualifiée,
- ils assurent le maillage des acteurs économiques sur leur territoire, notamment avec les ETI,
- ils engagent le territoire environnant dans une démarche de progrès, et souvent d'éco responsabilité,
- ils instillent l'innovation au plus profond des territoires.

➤ **Proposition**

Nos plateformes Initiative, au travers de dotations nouvelles du FEDER, auront à jouer un rôle complémentaire à celui de Nouvelle Aquitaine Amorçage qui intervient plutôt dans la phase de recherche et de mise au point des produits, préalablement à leur commercialisation.

Déjà, le rapprochement avec le fonds Innov-Limousin a diversifié ses interventions au-delà des projets dits « d'innovation technologique ».

De surcroît, les plateformes, de par leur implantation maillant le territoire, sont les structures les mieux placées pour détecter des projets susceptibles d'apporter de l'innovation territoriale.

Le renforcement des fonds de prêts des plateformes Initiative axés en priorité sur les dossiers susceptibles d'intégrer une dimension innovante y compris dans sa composante territoriale, est ainsi préconisé.

• **L'installation agricole pour les non éligibles à la DJA (Fonds IANA)**

Mis en place conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau des Chambres d'agriculture après une expérimentation réussie sur le département de la Dordogne, ce fonds a été généralisé par le gestionnaire Initiative Périgord au 1^{er} janvier 2016 sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, avant d'être renforcé via la sélection d'Initiative Périgord sur le lot 3 du marché public lancé par la Région en 2018.

Le Fonds IANA constitue l'un des deux canaux de l'installation agricole sur la cible des non éligibles à la DJA.

Avec plus d'une centaine de prêts d'honneur en 2018 (près de 1,8 M€ de prêts d'honneur consentis), ce fonds participe de manière efficiente à freiner l'évolution démographique du monde agricole.

De surcroît, le positionnement du Fonds IANA prend en compte des plans de financement plus conséquents que ceux habituellement concernés par la création/reprise dans la TPE (par exemple, 150 à 200 K€ pour la reprise d'une activité ostréicole, et 200 à 400 K€ pour l'installation d'une activité d'élevage avicole, porcine ou bovine).

➤ **Proposition**

Le FEDER devra prioriser une enveloppe ciblée sur le renforcement du Fonds IANA.

Conclusion

Initiative Nouvelle Aquitaine, regroupant les 16 structures Initiative du territoire, acteurs du développement économique local depuis de nombreuses années, se propose de participer activement au développement durable du tissu économique régional et sollicite pour cela le concours, à la fois du Conseil Régional et des fonds structurels européens sur la période 2021-2027 sur des enveloppes duales indissociables (fonds de prêt d'honneur/budgets d'accompagnement).

Cette mobilisation de ressources complémentaires permettra à notre réseau :

- d'avoir une approche plus globale sur le marché de la création/reprise d'entreprises bancarisées ainsi que du développement d'entreprise,
- de déployer notre action de manière partenariale en permettant à nos partenaires publics et privés d'apporter leur valeur ajoutée au travers de leurs compétences organiques,
- d'apporter une réponse territoriale adaptée aux besoins spécifiques des acteurs locaux et ce, en alliant efficacité et réactivité,
- d'intégrer en temps réel, l'indispensable regard prospectif susceptible d'infléchir et d'adapter nos modalités d'intervention au plus près des évolutions conjoncturelles et structurelles du tissu économique territorial.

Initiative Nouvelle Aquitaine a été sélectionnée à l'issue du marché public de la Région Nouvelle-Aquitaine pour déployer les fonds FEDER afin de soutenir la création/reprise d'activités traditionnelles (lot 1) et le développement des activités traditionnelles (lot 2) en mobilisant des prêts d'honneur.

Initiative Nouvelle Aquitaine développe de ce fait une expertise confirmée dans la gestion de fonds FEDER.

Le réseau Initiative Nouvelle Aquitaine a pour objectifs d'accompagner et de financer plus d'entrepreneurs sur l'ensemble de son territoire, tout en conservant la qualité de ses services. Sur la période 2021-2027, l'objectif est de mettre en œuvre 8 000 prêts d'honneur, avec la création ou le maintien de plus de 25 000 emplois, au travers de plus de 90 millions d'euros de prêts d'honneur injectés.

Cela ne pourra se faire qu'avec l'appui de la Région, partenaire privilégié des plateformes depuis de nombreuses années, grâce à l'intégration de l'offre de services des plateformes « Initiative » au sein du Programme Opérationnel qui régira la gestion du FEDER sur la période 2021-2027, permettant ainsi la mobilisation de ressources nouvelles pour chacune de nos seize structures au travers de dotations tant pour nos budgets d'investissements que pour nos budgets d'accompagnement.